



Session 2024

•

Classe virtuelle

•

Du 22 mai
au 11 juillet

CERTIFICAT EXPERT-COMPTABLE PATRIMONIAL

14 jours de formation intensive pour maîtriser l'ensemble des fondamentaux de la gestion de patrimoine !

- ✓ **Une formation complète en gestion de patrimoine sur 2 mois seulement** avec un rythme aménagé en fonction de votre activité
- ✓ **Des enseignements totalement adaptés aux enjeux de votre profession et aux besoins de vos clients chefs d'entreprise**
- ✓ **Des intervenants expérimentés**, issus de l'équipe pédagogique du Master Gestion de Patrimoine de l'IAE Lyon 3
- ✓ **De nombreuses études de cas favorisant la mise en pratique rapide** des missions patrimoniales dans votre cabinet
- ✓ **L'obtention du certificat valide les prérequis demandés lors d'une inscription en parcours VAE d'un Master 2 en Gestion de Patrimoine**

Un certificat pensé et créé
par Frédéric Espirat





Ce sont les participants qui en parlent le mieux !

Cela faisait longtemps que je recherchais une formation condensée avec l'ensemble de ces sujets patrimoniaux. Je ne regrette vraiment pas mon choix au regard de la qualité du cursus.

Marc BOCQUET

Une formation passionnante qui reprend les bases avant d'étudier des cas pratiques en adéquation avec notre pratique professionnelle et qui invite à proposer de nouvelles missions à nos clients et à revoir certaines de nos pratiques professionnelles.

Christine JUNGLING

Le déroulement et le contenu de la formation ont été très bien de mon point de vue : la diversité et la complémentarité des animateurs ont été des atouts fort appréciables.

C'était interactif et sympa : merci.

Cela va nous faire encore plus de boulot mais on aime ça et cela va plaire à nos clients !

Eric DUMARTIN

Enfin une formation suffisamment complète pour approfondir nos compétences, tester notre potentiel à aller plus loin et surtout mieux accompagner nos clients en intégrant le droit civil que notre formation initiale n'intègre que très peu.

Olivier CERF

Un programme fait par des formateurs qui faisaient part de leur vécu et dépassaient la théorie avec de beaux échanges sur les cas pratiques.

Jean-Michel JAMON

Une belle équipe de formateurs qui nous motive à devenir expert-comptable patrimonial :)

Jérémy PONS



CERTIFICAT EXPERT-COMPTABLE PATRIMONIAL

- PROGRAMME DE FORMATION -

Description de la formation

Un parcours complet de formation, à la fois théorique et pratique, qui apporte l'ensemble des fondamentaux de la gestion de patrimoine, sous l'angle du chef d'entreprise (patrimoine professionnel et privé) : de la détection des besoins clients à la vente de la mission de conseil patrimonial.

Un certificat pensé et créé par Frédéric Espirat, expert-comptable patrimonial, en collaboration avec Jean-Marc Chevassus, responsable pédagogique du Master Gestion de Patrimoine à l'IAE Lyon 3.

Objectifs pédagogiques

- Créer et développer votre pôle Gestion de patrimoine au sein de votre cabinet
- Appréhender les besoins des clients chefs d'entreprise
- Elaborer les meilleures stratégies en matière juridique, financière et fiscale
- Réaliser un bilan patrimonial complet et présenter vos préconisations aux clients
- Connaitre les différents produits financiers et les conseiller aux clients
- Assurer le suivi et les ajustements nécessaires tout au long de la relation avec votre client
- Maitriser la pratique patrimoniale et réaliser une ingénierie patrimoniale

Durée

100 heures (= 14 jours)

Profil des apprenants

- Experts-comptables
- Commissaires aux comptes
- Collaborateurs du cabinet ayant une expérience en gestion de patrimoine
- Conseillers en gestion de patrimoine du pôle patrimonial du cabinet

Prérequis

Aucun prérequis spécifique

Moyens pédagogiques et techniques

- Présentation des concepts, démarches et outils
- Exemples de mise en place des méthodes et techniques exposées
- Echanges entre les participants et l'intervenant
- Exercices pratiques
- Mise en situation professionnelle : le client est au centre de la pédagogie
- Application par le participant au cas de son entreprise

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Un quiz de pré-évaluation
- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par des QCM et études de cas notées
- La validation est obtenue avec une moyenne générale égale ou supérieure à 5/10
- Enquête de satisfaction à chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation.
- Enquête de satisfaction à froid, 6 mois environ après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'un certificat de réalisation



Contenu de la formation

Le Certificat Expert-comptable patrimonial est composé de 14 modules de formation :

- 1. Mise en place du pôle Gestion de patrimoine :**
 - Cadre réglementaire et organisation du cabinet
 - Détecter les besoins clients et piloter les missions patrimoniales
- 2. Régimes matrimoniaux :**
 - Rappel des règles matrimoniales civiles
 - Adaptation au droit des affaires
- 3. Succession du chef d'entreprise, donation et transmission :**
 - Protéger le conjoint et préserver l'entreprise
 - Transmission de son vivant, donations et donations partage
- 4. Démembrement de propriété :**
 - Aspects juridiques et fiscaux du démembrement de propriété
- 5. Approche juridique du patrimoine professionnel :**
 - Détention, exploitation et transmission du patrimoine professionnel
- 6. Problématiques sociales du dirigeant :**
 - Optimisation de la rémunération du dirigeant
 - Prévoyance, retraite et épargne salariale
- 7. Allocation et gestion d'actifs :**
 - Rappel du fonctionnement des marchés financiers
 - Constitution d'allocations d'actifs et stratégies de placement
 - Autres actifs de diversification : crypto-actifs, private equity, groupements fonciers
- 8. Stratégies d'investissement :**
 - Placements financiers
 - Zoom sur l'assurance-vie et le contrat de capitalisation
- 9. Stratégies immobilières :**
 - Détention patrimoniale de l'immobilier professionnel et privé
- 10. Société civile dans les montages patrimoniaux :**
 - Utilité, administration et stratégie de la société civile
- 11. Analyse transversale patrimoniale :**
 - Étude de la structure d'un bilan patrimonial
 - Conseils de rédaction d'un bilan patrimonial
- 12. Approche commerciale du conseil patrimonial :**
 - Présentation et vente de la mission
 - Gestion du timing et des délais du bilan patrimonial
 - Accompagnement et suivi de son client
- 13. Cas pratiques :**
 - Prévoyance / retraite / épargne salariale
- 14. Cas pratiques :**
 - Placements financiers



Equipe pédagogique

Responsable pédagogique : Frédéric Espirat, expert-comptable patrimonial

Formateurs : experts métiers (experts-comptables, notaires, experts en fiscalité et en immobilier, cgp...) et issus de l'équipe pédagogique du Master Gestion de Patrimoine à l'IAE Lyon 3

Organisation de la formation

Horaires : 9h – 17h ou 18h (selon le module)

Format : classe virtuelle, via Zoom

Déjeuner : le déjeuner est libre, le créneau de celui-ci est défini par l'animateur

Modalités d'accueil des personnes en situation de handicap : un référent handicap est à votre disposition pour trouver des solutions adaptées à la nature de votre handicap. Envoyez votre demande à : contact@force-patrimoine.fr

Tarif et modalité d'accès à la formation

Tarif préférentiel IFOR de 5 950 € HT par participant au lieu de 7 000 € HT, **soit une remise exceptionnelle de 15%**
Inscrivez-vous en complétant le [formulaire de demande d'inscription](#) ou en envoyant un email à formation@ifec.fr.
Vous recevrez un devis sous 48h à nous retourner signé pour valider définitivement votre inscription.

Calendrier

Présence obligatoire sur l'ensemble des modules.

Nombre minimum de participants pour ouverture de la session : 8

Date	Module	Durée	Horaires
mercredi 22 mai 2024	Mise en place du pôle Gestion de patrimoine	7h	9h – 17h
jeudi 23 mai 2024	Régimes matrimoniaux	7h	9h – 17h
mercredi 29 mai 2024	Succession du chef d'entreprise, donation et transmission	7h	9h – 17h
jeudi 30 mai 2024	Démembrement de propriété	7h	9h – 17h
mercredi 5 juin 2024	Approche juridique du patrimoine professionnel	7h	9h – 17h
jeudi 6 juin 2024	Problématiques sociales du dirigeant	7h	9h – 17h
mercredi 12 juin 2024	Allocation et gestion d'actifs	7h	9h – 17h
jeudi 13 juin 2024	Stratégies d'investissement	7h	9h – 17h
mercredi 19 juin 2024	Stratégies immobilières	7h	9h – 17h
jeudi 20 juin 2024	Société civile dans les montages patrimoniaux	7h	9h – 17h
mercredi 26 juin 2024	Analyse transversale patrimoniale	7h	9h – 17h
jeudi 27 juin 2024	Approche commerciale du conseil patrimonial	7h	9h – 17h
mercredi 10 juillet 2024	Cas pratiques : prévoyance / retraite / épargne salariale	8h	9h – 18h
jeudi 11 juillet 2024	Cas pratiques : placements financiers	8h	9h – 18h

FOIRE AUX QUESTIONS

Puis-je demande une aide au financement ?

- Si vous êtes salarié(e), vous pouvez faire une demande auprès de l'OPCO ATLAS.
Le certificat n'est pas éligible au CPF.

- Si vous êtes indépendant(e), vous pouvez faire une demande auprès du FIF PL.

NB : nous ne proposons pas de subrogation de paiement ; vous effectuez le paiement intégral de la formation et vous vous ferez rembourser en parallèle tout ou partie par l'organisme financeur.

Je ne suis pas sûr(e) d'être disponible à toutes les dates, que se passe-t-il si je suis absent(e) ?

Nous vous demandons d'être présent(e) sur l'ensemble des modules. Néanmoins, si vous êtes absent(e) nous pourrions vous proposer une solution de rattrapage, à titre exceptionnel.

Comment obtenir le certificat ?

Le certificat est validé avec une moyenne générale égale ou supérieure à 5/10.

Est-ce que ce certificat valide des heures réglementaires ?

Oui, il valide les heures suivantes :

- ✓ Expert-comptable / CAC : 100h
- ✓ IAS / DDA : 55h
- ✓ IMMO : 30h30
- ✓ IOBSP : 14h30

Comment se déroule l'inscription ?

1. Vous complétez le formulaire de demande d'inscription
2. Après étude de votre demande, nous vous envoyons un devis à nous renvoyer signé pour valider définitivement votre inscription
3. Vous recevez la convention de formation à signer ainsi que la facture à régler

>> Si vous avez d'autres questions, envoyez un email à contact@force-patrimoine.fr



**Organisme de formation en gestion de patrimoine
pour experts-comptables & collaborateurs**